1944 ANNIVERSAIRE 2019
LIBERATION
FRANCE

1944

LA SEINE-ET-MARNE LIBÉRÉE

77

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

1944 – LA SEINE-ET-MARNE LIBÉRÉE

Préface	3
Chronologie	4-5
Les prémices de la Libération	6-7
Août 1944 : la Libération de la Seine-et-Marne	8-11
La retraite allemande	12-13
Les comités de Libération	14-15
Vers un retour à l'ordre	16-17
Honneurs et décorations	18-19
La visite du général de Gaulle	20
Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale	21-22
Références	23

▲ Le sourire d'un libérateur, libération de Nemours, 23 août 1944, 14h30 (AD77, MDZ607-43)

Remerciements

- **Le service de l'Iconographie, des Archives privées et des Publications – Le service conservation préventive et curative** Archives départementales de Seine-et-Marne
- **Ville d'Avon**
- **Céline Chanoinat et Noëlline Raynaud** – Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne
- **Les élèves et enseignants du lycée polyvalent Flora Tristan de Montereau-Fault-Yonne**
- **Corinne Melloul** – Comité français pour Yad Vashem

En couverture :

- Fillette assise sur un char américain lors de la Libération de Château-Landon, 1944 (AD77, 188EDT5H8-2)
- Dessin de drapeaux de la dissertation sur la Libération de Crépy-en-Valois de l'élève Daniel Dumont, 10 ans, 2 pages, 1944 (AD77, MDZ253)
- Extrait de la composition de l'élève Odile Rousset, classe de 3e moderne, collège de Provins, 1 page, 13 novembre 1944 (AD77, MDZ253)

En filigrane :

- Page 3 : dissertation sur la Libération de Crépy-en-Valois de l'élève Daniel Dumont, 10 ans, 2 pages, 1944 (AD77, MDZ253)
- Page 6 : tampon des FFI de Bray (AD77, 314J5)
- Page 14 : tampon du Comité national de la Libération, section locale de La Ferté-sous-Jouarre (AD77, SC1988)
- Page 15 : tampon du président du Comité départemental de Libération (AD77, SC1988)

Direction de publication
Joseph Schmauch, directeur des Archives départementales
Mathilde Haushalter, sous-directrice des Archives départementales

Numérisation et photographies
François Chabert

Conception de la maquette et mise en page
scoopcommunication / Juillet 2019

Textes et conception
Lucie Bergont et Justine Queuniet, médiatrices culturelles aux Archives départementales
Olivier Plancke, professeur agrégé d'histoire-géographie, professeur-relais aux Archives départementales

Coordination
Lucie Bergont, Justine Queuniet, Alexandra Maurin (direction de la communication du Département de Seine-et-Marne)

Impression
Alliance / Août 2019

PRÉFACE

Après le débarquement des troupes anglo-américaines sur les côtes normandes le 6 juin 1944, l'offensive Patton ouvre les portes de la libération du nord et de l'est de la France. Le matin du 25 août, jour de la libération de Paris, les Américains entrent dans Melun, la libération de la ville préfecture entraînant le rétablissement progressif des institutions républicaines.

En septembre 1944, le préfet de Seine-et-Marne, Jean Latour, adressait aux maires du département la demande suivante : « *Pour qu'il en puisse être fait dans un proche avenir des récits détaillés et sincères, il importe de recueillir au plus tôt la relation au jour le jour des opérations de guerre et de résistance, ainsi que celle des répressions sanglantes et des destructions qui ont précédé ou accompagné la libération du département.* »

75 ans plus tard, le Département de Seine-et-Marne inscrit son action mémorielle dans le cadre de l'offre culturelle des Archives à travers cet ouvrage ainsi que l'exposition qui l'accompagne, par la mise en œuvre d'ateliers pédagogiques à destination des publics scolaires ou en prenant part à l'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). En complément des actions existantes, le Département a fait le choix d'organiser cette année, avec la Préfecture de Seine-et-Marne, un « prix Valentin Abeille – François de Tessan », adossé au CNRD, destiné à des collégiens scolarisés dans les quartiers prioritaires : ce prix récompense un travail visant à perpétuer, chez les jeunes, la mémoire de la Résistance et de la Déportation en Seine-et-Marne.

Les Archives départementales conservent, en outre, d'importants fonds en résonance avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans le département de Seine-et-Marne (dossiers administratifs, archives des communes, collections d'affiches, archives du monde combattant, presse locale, travaux d'historiens). Aux mémoires fragmentées de la Seconde Guerre mondiale doit à présent répondre le patient travail des chercheurs en sciences humaines, gage de vérité et de transparence.

Cette mémoire écrite nous permet aujourd'hui d'honorer les héros de la Résistance, les victimes civiles de la Libération ainsi que les martyrs du nazisme ou du régime de Vichy. L'on rappellera, avec émotion, le souvenir des Oblats de la Brosse-Montceaux, des fusillés de Chelles, du dernier convoi de déportés de Nanteuil-Saâcy ainsi que la mémoire de Georges Mandel, lâchement exécuté par les hommes de la Milice en forêt de Fontainebleau.

Gageons que la diffusion de cet ouvrage éveillera une curiosité renouvelée pour ces événements tragiques et glorieux, en même temps qu'un engagement en faveur des valeurs de la République, de l'Europe et de la Paix.

Patrick SEPTIERS,
Président du Département
de Seine-et-Marne

Béatrice ABOLLIVIER,
Préfète de Seine-et-Marne

CHRONOLOGIE

Buste représentant le général Patton, cliché E. Lespagnol à Paris (AD77, J992-1)

15 janvier
Arrestation du Père Jacques à Avon

6 juin
Débarquement des Alliés en Normandie

7 juillet
Exécution de Georges Mandel dans la forêt de Fontainebleau

22 juin
Bombardement de Tournan-en-Brie

15 août
Débarquement des Alliés en Provence

24 juillet
Fusillade des Oblats de la Brosse-Montceaux

18 août
Fuite du maréchal Pétain et du Gouvernement de Vichy au château de Sigmaringen (Allemagne)

16 août
Départ de Nanteuil-Saâcy du dernier convoi de déportés vers l'Allemagne

23 au 24 août
Franchissement de la Seine à Saint-Fargeau, à Tilly et à Vulaines par les troupes du général Patton

20 août
Arrivée des troupes américaines en Seine-et-Marne

25 août
Libération de Paris

25 août
Massacre à la mairie de Chelles

26 août
Combats et exécutions à Oissery

1944

Affiche publiée par le Département du Trésor américain, illustrée par Robert I. Moore, 1944, fonds Taboureau (AD77, 58FI309)

AUX HABITANTS DE MELUN

Je suis arrivé hier dans votre ville martyrisée. Dans l'émotion profonde que j'ai ressentie, ma préoccupation essentielle immédiate fut d'aider et de secourir. Avec le concours de tous, de nos Alliés Américains, des Forces françaises de l'Intérieur, du Comité départemental de la Libération, MELUN sera rebâtie, ressuscitera, vivra.

Le territoire national se libère progressivement. Les forces alliées, les forces françaises, poursuivent héroïquement leur avance. La victoire est prochaine.

Les vertus dominantes sont désormais de travail, d'ordre et de discipline. Dans l'immense effort à produire, qui conditionne l'avenir du pays, le département de Seine-et-Marne, la Ville de MELUN, s'intégreront pleinement. Ils le feront de toute leur foi profonde, de tout leur traditionnel courage.

Le Préfet,
LATOUR.

L'AVENIR de Seine-et-Marne
IL FAUT maintenant GAGNER LA PAIX
les Artisans de la Victoire

▲ Une du journal *L'Avenir de Seine-et-Marne* du 12 mai 1945 (AD77, PZ2501)

23 novembre
Libération de Strasbourg

Du 4 au 11 février
Conférence de Yalta en Crimée (Churchill, Staline, Roosevelt)

18 octobre
Ouverture du procès de Nuremberg

11 janvier
Visite officielle du général de Gaulle à Nemours pour la remise des drapeaux et étendards aux troupes de la 10e Division d'infanterie

8 mai
Capitulation allemande

23 juillet
Ouverture du procès du maréchal Pétain

1945

7 décembre
Découverte des corps des fusillés d'Arbonne-la-Forêt

29 avril
Élections municipales, premier vote des femmes

2 septembre
Capitulation du Japon, fin de la Seconde Guerre mondiale

29 août
Prise de fonction du Préfet Latour en Seine-et-Marne. La Seine-et-Marne est entièrement libérée.

27 janvier
Libération du camp d'Auschwitz par l'armée soviétique

22 juin
Adieu du général Leclerc à la 2e Division blindée à l'hippodrome de Fontainebleau

◀ Affiche publiée par la Préfecture de Seine-et-Marne, 29 août 1944 (AD77, MDZ253)

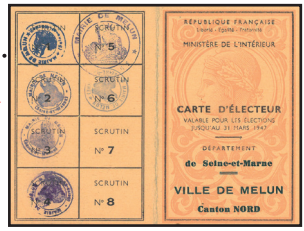
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CARTE D'ÉLECTEUR
DÉPARTEMENT
de Seine-et-Marne
VILLE DE MELUN
Canton NORD

Carte d'Alice Fichu, électrice inscrite à Melun, [1945-1947] (AD, SC11059) ▶

LES PRÉMICES DE LA LIBÉRATION

Dès le débarquement des troupes alliées, le 6 juin 1944, l'espoir de voir les Allemands quitter le pays commence à naître. Dans le bulletin bimensuel du 15 juin au 1er juillet 1944, les Renseignements généraux de Seine-et-Marne interpellent ainsi leur directeur d'administration centrale à Vichy : « *c'est avec un intérêt jamais atteint que sont suivies les opérations tant sur le front de l'Est qu'en Normandie ou en Italie. [...] L'armée allemande est considérée comme battue, c'est un fait devant lequel viennent se briser tous les efforts de propagande pour aussi habiles qu'ils puissent être.* » Si le territoire seine-et-marnais n'est pas encore libéré, les actions aériennes alliées s'y intensifient pendant plus de deux mois : sont mitraillés ou bombardés des objectifs stratégiques (routes, ponts, gares, camions, locomotives, châteaux d'eau, etc.). Toutefois, ces actions génèrent parfois des destructions et des pertes dans la population civile.

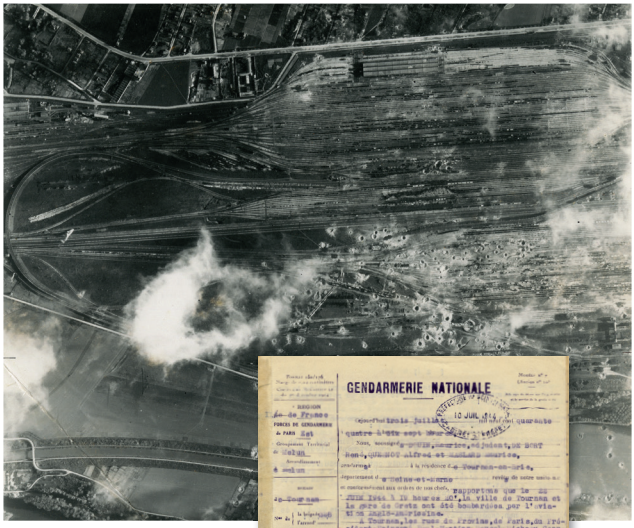

Photographie aérienne de la gare de Vaires-Triage prise le 26 avril 1944 par les alliés (AD77, 57FI58)
Entre mars et juillet 1944, cette gare est la cible de multiples bombardements qui occasionnent de nombreux dégâts. Par exemple, le 26 juin 1944, durant 12 minutes, une centaine de bombes alliées (dont 41 à retardement) tombent dans l'enceinte de la gare. L'objectif prévu est atteint : créer une importante perturbation dans les transports de l'armée occupante et freiner l'arrivée des renforts allemands.

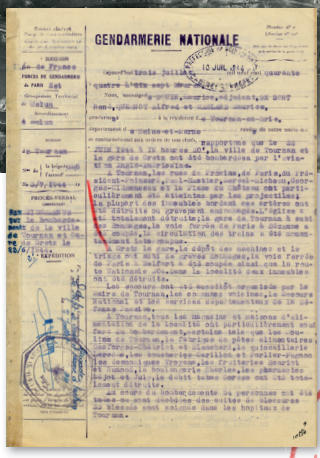

GENDARMERIE NATIONALE

10 JUIL 1944

Rapport de la Gendarmerie nationale au sujet du bombardement de Tournan-en-Brie, 3 juillet 1944 (AD77, M11412)
Le 22 juin 1944, des avions américains larguent plusieurs tonnes de bombes touchant la gare ainsi que le centre de la ville. On dénombre 57 morts et 90 blessés graves. Les causes de ce bombardement font toujours débat.

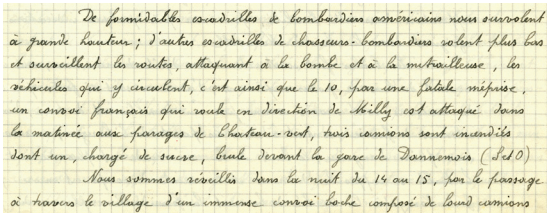

De formidables escadrilles de bombardiers américains nous survolent à grande hauteur ; d'autres escadrilles de chasseurs-bombardiers volent plus bas et surveillent les routes, attaquant à la bombe et à la mitrailleuse, les véhicules qui y circulent, c'est ainsi que le 10, par une fatale méprise, un convoi français qui roule en direction de Milly est attaqué dans la matinée aux parages de Chateau-vert, trois camions sont incendiés dont un, chargé de sucre, brule devant la gare de Dannemois (S et O)

Nous sommes réveillés dans la nuit du 14 au 15, par le passage à travers le village d'un immense convoi boche composé de lourd camions

Extrait du témoignage écrit de M. Levé, habitant de Saint-Germain-sur-École, concernant les événements d'août 1944, 23 octobre 1944 (AD77, SC21399)

La Résistance entre également dans une phase offensive. De nombreux Seine-et-Marnais, pour des motivations diverses, refusent la domination de l'Occupant. Les fonds des Archives départementales témoignent des nombreuses actions visant la désorganisation de l'armée allemande : incendies de récoltes, mitraillages de réservoirs d'eau, vols de titres de rationnement, destructions de matériel militaire, vols d'armes, attaques de convois, sabotages de canaux et d'écluses, de lignes à haute tension, de câbles téléphoniques, de matériel ferroviaire (voies ferrées, trains, signaux) ou encore sabotages en usine.

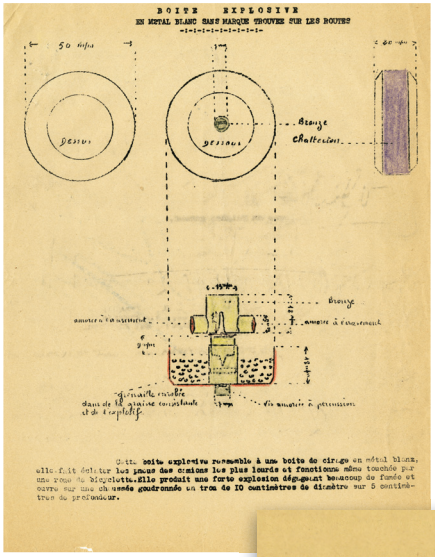
BOITE EXPLOSIVE
EN METAL BLANC SANS MARQUE TROUVEE SUR LES ROUTES

Cette boite explosive ressemble à une boite de cirage en métal blanc, elle fait éclater les pneus des camions les plus lourds et fonctionne même touchée par une roue de bicyclette. Elle produit une forte explosion dégageant beaucoup de fumée et ouvre sur une chaussée goudronnée un trou de 10 centimètres de diamètre sur 5 centimètres de profondeur.

Schéma d'une boîte explosive en métal blanc trouvée sur les routes nationales n°19, 36 et 446, 3 juillet 1944 (AD77, M11412)

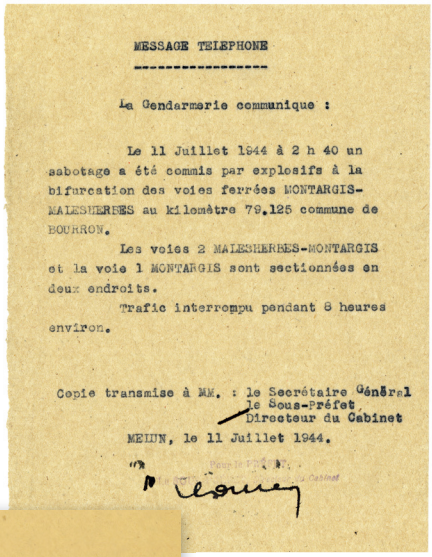
MESSAGE TELEPHONE

La Gendarmerie communique :

Le 11 Juillet 1944 à 2 h 40 un sabotage a été commis par explosifs à la bifurcation des voies ferrées MONTARGIS-MALESHERBES au kilomètre 79.125 commune de BOURRON.

Les voies 2 MALESHERBES-MONTARGIS et la voie 1 MONTARGIS sont sectionnées en deux endroits.

Trafic interrompu pendant 8 heures environ.

Copie transmise à MM. : le Secrétaire Général
le Sous-Préfet
Directeur du Cabinet

MELUN, le 11 Juillet 1944.

Message téléphonique de la Gendarmerie au préfet de Seine-et-Marne, 11 juillet 1944 (AD77, M11412)

Tampon des FFI de Provins (AD77, 314J5)

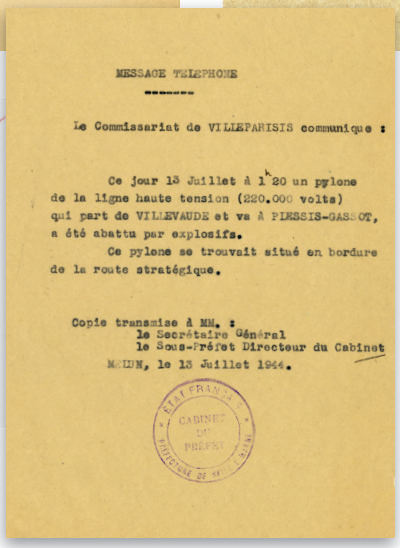
MESSAGE TELEPHONE

Le Commissariat de VILLEPARISIS communique :

Ce jour 13 Juillet à 1h20 un pylone de la ligne haute tension (220.000 volts) qui part de VILLEVAUDE et va à PLESSIS-GASSOT, a été abattu par explosifs.

Ce pylone se trouvait situé en bordure de la route stratégique.

Copie transmise à MM. :
le Secrétaire Général
le Sous-Préfet Directeur du Cabinet

MELUN, le 13 Juillet 1944.

Message téléphonique du commissariat de Villeparisis au cabinet du préfet de Seine-et-Marne, 13 juillet 1944 (AD77, M11412)

AOÛT 1944 : LA LIBÉRATION DE LA SEINE-ET-MARNE

Carte d'après :
- Département AERI de la Fondation de la Résistance, carte intitulée « *Libération de la Seine-et-Marne* », Musée de la Résistance en ligne.
- Claude Cherrier et René Roy, *La Résistance en Seine-et-Marne (1939-1945)*, Presses du Village, Étrépilly, 2002, 312 pages.
- René-Charles Plancke, *La Seine-et-Marne 1939-1945, Tome 4 : Libération de la Seine-et-Marne*, Éditions Amatteis, Le Mée-sur-Seine, 1987, 289 pages.
- Département de Seine-et-Marne - SIG / ©IGN BDTOPO®

En application de la stratégie du général Eisenhower visant à contourner Paris, les troupes américaines débarquées en Normandie, sont aux portes de la Seine-et-Marne le 20 août 1944. Jusqu'au 29 août, elles affrontent l'armée allemande en retraite avec l'appui des résistants.

Dans le sud, la 3e Armée commandée par le général George Patton (1885-1945) privilégie trois axes de progression. Ils permettent d'établir de solides têtes de pont (Samoreau-Vulaines, Montereau, Seine-Port) – points d'appui stratégiques – pour accéder au plateau de la Brie. Le déploiement des troupes est facilité par l'engagement et les actions des résistants sur le territoire. Il s'effectue au prix de destructions et de violents affrontements. À la suite du franchissement de la Seine et de l'Yonne, les troupes américaines marchent sur Nangis et vers le Provinois, provoquant la déroute des troupes allemandes. Dans le nord, la 1re Armée sous les ordres du général Courtney Hodges (1887-1966) libère Chelles, puis progresse vers Meaux et La Ferté-sous-Jouarre. La libération des communes environnantes s'effectue progressivement. Le 28 août 1944, la ville de Melun est victime d'un ultime bombardement de l'aviation allemande. Malgré cet événement, le préfet Jean Latour (1883-1970) prend ses fonctions le 29 août, accueilli par le Comité départemental de libération.

▲ **Brassard des FFI / VPO (Volontaires paysans et ouvriers) de Nemours réalisé avec de la soie de parachute, brodé à la main (AD77, 163J42)**
Le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) de Londres parachute dès juin 1944 des brassards. Portés au bras gauche, ils permettent de repérer les FFI et maquisards dépourvus d'uniforme. Certains, comme ici, fabriquent leurs propres brassards en s'inspirant des modèles réglementaires alors insuffisants en nombre.

Insigne du réseau de résistance « Arc-en-Ciel » en usage dans la région de Lagny-sur-Marne, 1944 (AD77, 237J36)
Créé par Raymond Baud, Paul-Émile Fromont et Jean Boelen en liaison avec Turma-Vengeance, ce réseau est principalement missionné pour la recherche de renseignements militaires et industriels. Il aurait compté jusqu'à 357 membres. ▼

« Le défilé des blindés sur le pont pneumatique », photographie extraite de *La voie de la liberté à Saint-Fargeau : une page d'histoire locale*, Paris, Oyon, 1949 (AD77, AZ5220) ▶
Ce cliché témoigne de la logistique déployée par les armées alliées. Ici, le passage de la Seine par les troupes du général Patton s'effectue grâce à deux ponts de bateaux pneumatiques construits à Tilly et à Saint-Fargeau dans la nuit du 23 au 24 août 1944. Ils permettent d'établir une tête de pont à Seine-Port afin d'atteindre Melun.

AOÛT 1944 : LA LIBÉRATION DE LA SEINE-ET-MARNE

Insigne FFI en métal en usage à Lagny-sur-Marne, 1945 (AD77, 237J37)
Fabriqué par l'entreprise Arthus-Bertrand, il représente à l'avers les trois lettres « FFI » émaillées en tricolore et surplombant une France ailée. Pour le porter, une autorisation écrite attestant de la participation effective aux combats de la Libération est nécessaire.

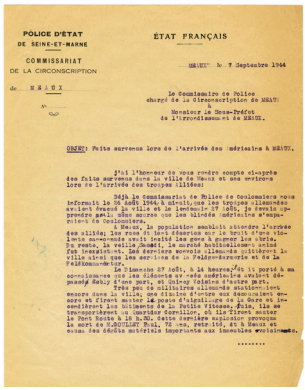

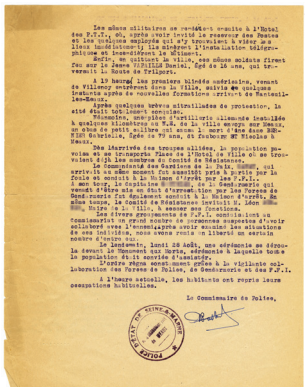

Courrier du commissaire de police chargé de la circonscription de Meaux au sous-préfet de l'arrondissement de Meaux sur la libération de la ville le 27 août, 7 septembre 1944 (AD77, M4122)

Photographie des destructions prise après la libération de Lagny-sur-Marne, 27 août 1944 (AD77, 237J212)

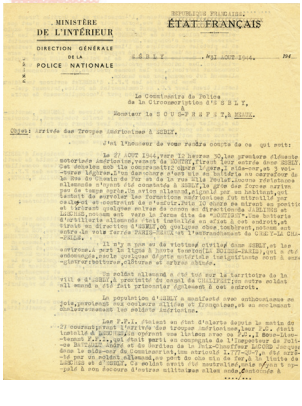

Rapport du commissaire de police de la circonscription d'Esbly relatant l'arrivée des troupes américaines au sous-préfet de Meaux, 31 août 1944 (AD77, M4221)

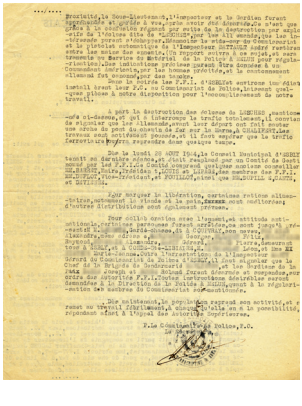

Destructions occasionnées rue de France à Melun, août 1944 (AD77, 2FI5223)
Les combats pour la libération de la ville, le bombardement des quartiers sud, de la gare et des quais par l'armée américaine puis le bombardement allemand du 28 août détruisent un grand nombre d'immeubles.

Carte postale éditée en 1964 à l'occasion du XXe anniversaire de la Libération (AD77, AZ7539)
Y sont visibles les derniers Allemands sur la place de l'Hôtel de ville de Provins et les chars alliés au moment de la libération de la ville, 26-27 août 1944.

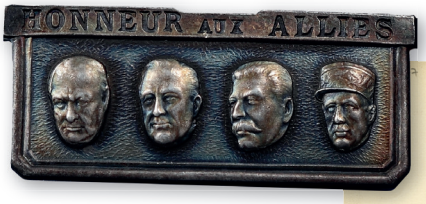

Insigne en métal « Honneur aux Alliés » vendu à Lagny-sur-Marne, 1945 (AD77, 237J40)
Il représente en relief les visages de Churchill, Roosevelt, Staline et de Gaulle.

Passage des chars américains sur le pont de Nemours, 23 août 1944 (AD77, MDZ607-27)
Les charges placées sous le pont par les troupes allemandes n'explosent pas. Les troupes américaines peuvent franchir le Loing.

Texte dactylographié par Madeleine Guillon, secrétaire à la mairie de Nemours, 22 août 1944 (AD77, MDZ607)
Les membres du commandement des services de la ville de Nemours sont rassemblés dans les caves de la mairie le 22 août 1944 à 6h. À 6h45, ce texte est rédigé puis signé par tous. Les signataires s'inquiètent de voir le pont de la ville détruit par les Allemands.

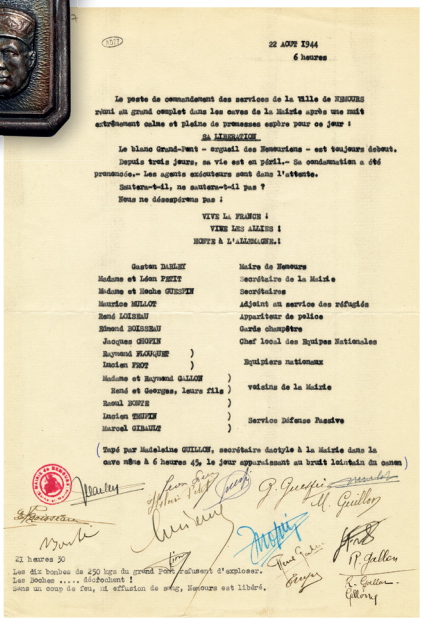

22 AOUT 1944
6 heures

Le poste de commandement des services de la Ville de NEMOURS réuni en grand complet dans les caves de la Mairie après une nuit extrêmement calme et pleine de promesses espère pour ce jour :

LA LIBERATION

Le blanc Grand-Pont - emblème de Nemours - est toujours debout.

Depuis trois jours, sa vie est en péril.- La condamnation a été prononcée.- Les agents exécuteurs sont dans l'attente.

Sauterons-t-il, ne sauterons-t-il pas ?

Nous ne désespérons pas :

VIVE LA FRANCE !
VIVE LES ALLIES !
MORTS À L'ALLEMAGNE !

Gaston DANLOS	Maire de Nemours
Madame et Léon PETIT	Secrétaire de la Mairie
Madame et Roche GUERPIN	Secrétaires
Maurice MELLOT	Adjoint au service des réfugiés
René LOISEAU	Appariteur de police
Edmond BOISSEAU	Garde champêtre
Jacques CHOPIN	Chef local des Equipes Nationales
Raymond FLOQUET	Equipiers nationaux
Lucien PINOT	
Madame et Raymond GALLON	voisins de la Mairie
René et Georges, leurs fils	
Raoul BONIN	
Lucien CHOPIN	Service Défense Passive
Marcel GIRAULT	

Tapé par Madeleine GUILLON, secrétaire dactylo à la Mairie dans la cave même à 6 heures 45, le jour apparaissant au bruit lointain du canon

21 heures 30
Les dix bonbons de 250 kgs du grand Pont n'ont pas explosé.
Les Boches ..... déguerpissent !
Dans un coup de feu, ni effusion de sang, Nemours est libéré.

LA RETRAITE ALLEMANDE

La retraite allemande s'accompagne d'actions répressives. Outre les vols et les destructions matérielles, la liste des exécutions sommaires et des massacres commis en Seine-et-Marne est conséquente. Résistants comme civils sont emprisonnés pour être interrogés et torturés, abattus ou déportés. Parmi les actes les plus dramatiques, on retiendra notamment :

- le 21 juillet et le 17 août 1944, 36 civils et résistants, détenus de la prison de Fontainebleau, sont fusillés à la plaine de Chanfroy à Arbonne-la-Forêt ;
- 11 résistants, âgés de 18 à 25 ans, sont fusillés par une unité allemande en déroute le 25 août 1944 à Villeneuve-Saint-Denis ;
- le 25 août 1944, 13 otages, FFI et civils, parfois pris au hasard, âgés de 16 à 51 ans sont exécutés au pistolet mitrailleur et à la grenade dans le parc de la mairie de Chelles.

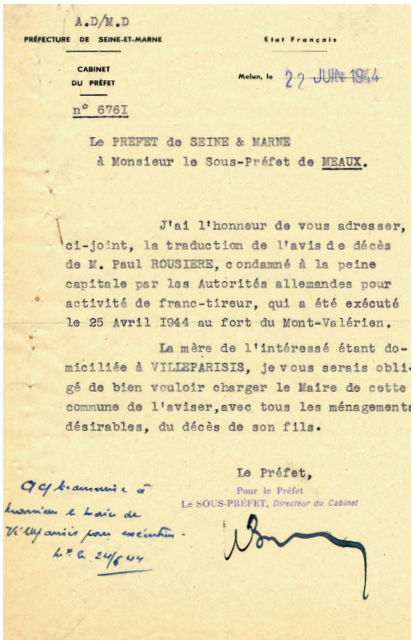

A.D/M.D

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE — Etat Français

CABINET DU PRÉFET — Melun, le 22 JUIN 1944

n° 676I

Le PREFET de SEINE & MARNE
à Monsieur le Sous-Préfet de MEAUX.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, la traduction de l'avis de décès de M. Paul ROUSIERE, condamné à la peine capitale par les Autorités allemandes pour activité de franc-tireur, qui a été exécuté le 25 Avril 1944 au fort du Mont-Valérien.

La mère de l'intéressé étant domiciliée à VILLEPARISIS, je vous serais obligé de bien vouloir charger le Maire de cette commune de l'aviser, avec tous les ménagements désirables, du décès de son fils.

Le Préfet,
Pour le Préfet
Le SOUS-PRÉFET, Directeur du Cabinet

Lettre du Préfet de Seine-et-Marne au sous-préfet de Meaux, 22 juin 1944 (AD77, SC21427)
En juin 1940, l'armée allemande investit le Mont-Valérien (commune de Suresnes) puis le transforme en lieu d'exécution. Plus de 1 000 hommes, résistants ou otages, y sont tués. C'est le cas de Paul Rousière, responsable des Francs-Tireurs et partisans français (FTPF) pour la région ouest de Paris, arrêté le 12 janvier 1944 et fusillé le 25 avril 1944.

Carte postale représentant le mémorial construit en 1946 sur le lieu même du massacre de cinq oblats de la Brosse-Montceaux (AD77, 2FI599)
En juillet 1944, des armes et des munitions sont parachutées à proximité du château de la Brosse-Montceaux. Elles sont cachées avec la complicité de quelques oblats engagés dans la Résistance depuis 1941. Le 24 juillet 1944, des soldats de la Wehrmacht dirigés par Wilhelm Korf (appartenant à la Gestapo de Melun), torturent les religieux – Albert Piat, Gilbert Christian, Jean Cuny, Joachim Nio et Jean Perrier – afin de trouver la cache d'armes. Comme aucun ne parle, ils sont abattus au pistolet-mitrailleur et leurs corps sont jetés dans un puits.

© Justine Queuniet

Monument à la mémoire de Georges Mandel, forêt de Fontainebleau
Le 7 juillet 1944, vers 19 heures, Georges Mandel, ancien ministre de l'Intérieur, opposé à l'armistice, emprisonné par Pétain puis déporté en Allemagne, est exécuté à la sortie de Fontainebleau. Le milicien Mansuy l'abat de 16 balles dans le dos en représailles à l'exécution par la Résistance du ministre collaborationniste Philippe Henriot. Ce monument est érigé en 1949 sur le lieu présumé de son exécution.

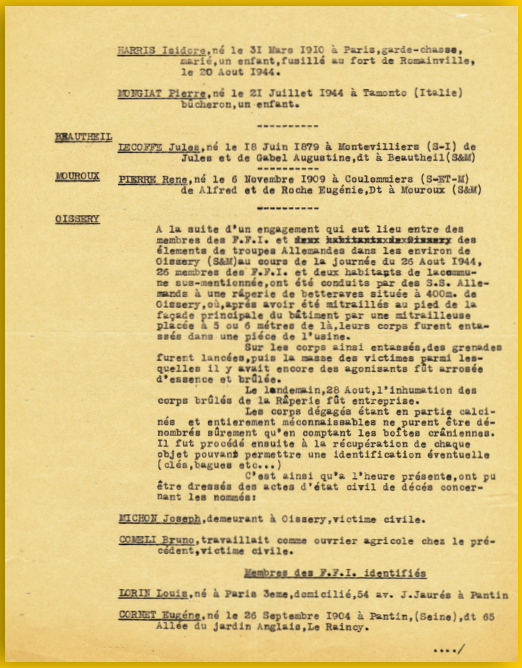

HARRIS Isidore,né le 31 Mars 1910 à Paris,garde-chasse, marié,un enfant,fusillé au fort de Romainville, le 20 Aout 1944.

MONGIAT Pierre,né le 21 Juillet 1944 à Tamonto (Italie) bûcheron,un enfant.

BEAUTHEIL

LECOFFE Jules,né le 18 Juin 1879 à Montevilliers (S-I) de Jules et de Gabel Augustine,dt à Beauthell(S&M)

MOUROUX

PIERRE Rene,né le 6 Novembre 1909 à Coulommiers (S-ET-M) de Alfred et de Roche Eugénie,Dt à Mouroux (S&M)

OISSERY

A la suite d'un engagement qui eut lieu entre des membres des F.F.I. et deux habitants de Oissery des éléments de troupes Allemandes dans les environs de Oissery (S&M)au cours de la journée du 25 Aout 1944, 26 membres des F.F.I. et deux habitants de lacommune sus-mentionnée,ont été conduits par des S.S. Allemands à une râperie de betteraves située à 400m. de Oissery,où,après avoir été mitraillés au pied de la façade principale du bâtiment par une mitrailleuse placée à 5 ou 6 mètres de là,leurs corps furent entassés dans une pièce de l'usine.

Sur les corps ainsi entassés,des grenades furent lancées,puis la masse des victimes parmi lesquelles il y avait encore des agonisants fût arrosée d'essence et brûlée.

Le lendemain,26 Aout,l'inhumation des corps brûlés de la Râperie fût entreprise.

Les corps dégagés étant en partie calcinés et entierement méconnaissables ne purent être dénombrés sûrement qu'en comptant les boîtes crâniennes. Il fut procédé ensuite à la récupération de chaque objet pouvant permettre une identification éventuelle (clés,bagues etc...)

C'est ainsi qu'à l'heure présente,ont pu être dressés des actes d'état civil de décés concernant les nommés:

MICHON Joseph,demeurant à Oissery,victime civile.

COMELLI Bruno,travaillait comme ouvrier agricole chez le précédent,victime civile.

Membres des F.F.I. identifiés

LORIN Louis,né à Paris 3eme,domicilié,54 av. J.Jaurès à Pantin

CORNET Eugéne,né le 26 Septembre 1904 à Pantin,(Seine),dt 65 Allée du jardin Anglais,Le Raincy.

..../

Liste des personnes fusillées par les Allemands à Oissery établie par les Renseignements généraux, 9 novembre 1944 (AD77, M11410)
Le 24 août 1944, les résistants du bataillon Hildevert sont mobilisés pour se rendre à Oissery. Ils doivent réceptionner un important parachutage de matériels et d'armes. Le 26 août 1944, lorsqu'ils parviennent sur les lieux, ils sont surpris par les forces allemandes lourdement armées.

LES COMITÉS DE LIBÉRATION

Les Comités de libération sont créés sur le modèle du Conseil national de la Résistance (CNR) par l'ordonnance du 21 avril 1944, portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération, signée par le général de Gaulle. Les comités départementaux de libération (CDL) sont le reflet des principales composantes de la Résistance ainsi que des partis politiques et des syndicats de chaque département. Ils doivent encadrer la prise du pouvoir, l'épuration des administrations et des collectivités locales afin de permettre un retour aussi rapide que possible à la légalité républicaine. Des comités locaux de libération (CLL) sont également créés dans les communes. Véritables clés de voûte administratives à l'échelle municipale, les CLL complètent ou se substituent, selon les cas, aux municipalités défaillantes ou compromises dans la collaboration. En janvier 1945, le CDL de Seine-et-Marne crée des comités cantonaux de libération et cinq comités d'arrondissement pour construire, avec les CLL, une administration parallèle à celle des institutions républicaines en voie de rétablissement.

Cependant le retour progressif à la légalité républicaine, les rivalités entre les autorités administratives et les membres des comités et surtout les élections – municipales (avril-mai 1945) puis cantonales (septembre 1945) – rendent désormais inutiles ces comités qui, un an après la Libération, ne subsistent que sous une forme honorifique.

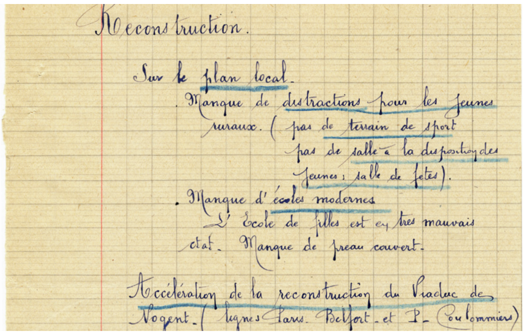

Reconstruction.

Sur le plan local.
. Manque de distractions pour les jeunes ruraux. (pas de terrain de sport
pas de salle à la disposition des jeunes ; salle de fêtes).
. Manque d'écoles modernes
L'École de filles est en très mauvais état. Manque de préau couvert.

Accélération de la reconstruction du Viaduc de Nogent. (lignes Paris. Belfort et P. Coulommiers)

Le cahier de doléances de La Houssaye-en-Brie (AD77, SC1988)
Les CLL participent, dans de nombreuses municipalités, à la rédaction de cahiers de doléances destinés à bâtir la société de l'après-guerre. S'inspirant de la Révolution de 1789, ces cahiers abordent en général les questions de ravitaillement et de reconstruction des infrastructures détruites lors des combats et des bombardements. Souvent, ils vont au-delà en évoquant l'égalité des femmes et des hommes et la création de lieux et d'activités dédiés à la jeunesse.

Jean Hubert (1902-1994) archiviste-résistant

Élève de l'École nationale des Chartes, Jean Hubert est archiviste départemental de Seine-et-Marne de 1926 à 1955. Mobilisé en 1939 (capitaine au 42e bataillon de chasseurs à pied), il est blessé pendant la campagne d'Alsace et fait prisonnier le 9 juin 1940. Enfermé dans un Oflag en Autriche, il est libéré en juillet 1941 en raison de ses charges familiales (il a quatre enfants). Il reprend alors ses fonctions tout en agissant clandestinement au sein de *Ceux de la Résistance*. En août 1944, c'est une figure importante du CDL. Conscient de l'importance historique de la période qu'il vient de vivre, il collecte, dès la fin de l'occupation, des archives de la Résistance en Seine-et-Marne et œuvre pour la mémoire de la Libération (voir page 21).

Photographie de Jean Hubert, 7 août 1934 (AD77, 3T9)

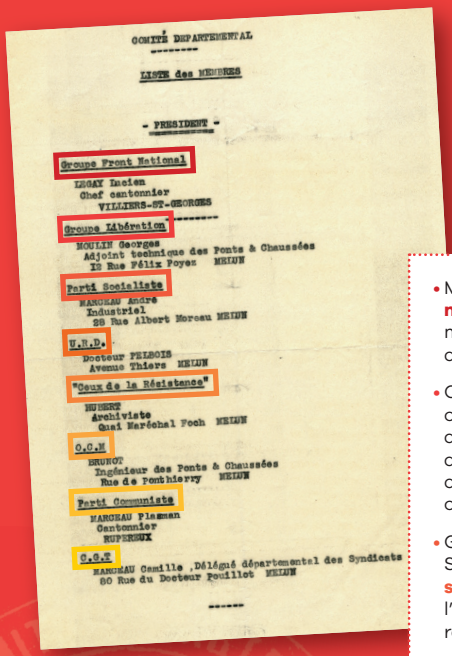

COMITÉ DEPARTEMENTAL

LISTE des MEMBRES

- PRESIDENT -

Groupe Front National

LEGAY Lucien
Chef cantonnier
VILLIERS-ST-GEORGES

Groupe Libération

MOULIN Georges
Adjoint technique des Ponts & Chaussées
13 Rue Félix Foyez MELUN

Parti Socialiste

MARCHAU André
Industriel
28 Rue Albert Marcau MELUN

U.R.D.

Docteur PELBOIS
Avenue Thiers MELUN

"Ceux de la Résistance"

HUBERT
Archiviste
Quai Maréchal Foch MELUN

O.C.M

BRUNOT
Ingénieur des Ponts & Chaussées
Rue de Ponthierry MELUN

Parti Communiste

MARCHAU Plasman
Cantonnier
MOISSEAUX

C.G.T

MARCHAU Camille ,Délégué départemental des Syndicats
80 Rue du Docteur Pouillot MELUN

Liste des membres du Comité départemental de libération (AD77, SC23600)
Le CDL de Seine-et-Marne, d'abord clandestin, se réunit pour la première fois officiellement à la préfecture de Melun le samedi 28 août 1944. Lucien Leguay, du mouvement Front national, proche du Parti communiste, en est le premier président. Pour peu de temps puisque le communiste Marc Hémery, du syndicat de la presse juridique de province, est élu président du CDL le 1er septembre 1944. La liste n'est pas close car des places sont réservées notamment pour l'Union des femmes françaises (UFF) et les Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP).

- Mouvement créé en mai 1941 par le Parti communiste, le **Front national** devient en 1942 un rassemblement de plusieurs mouvements de résistance et de partis politiques proches du PCF.
- Créée en 1941, **Libération-Nord** est l'une des grandes organisations de résistance de la zone nord. Elle s'organise autour du journal *Libération*, destiné à contrer la propagande allemande et vichyssoise. Ce mouvement se veut l'expression des tendances non communistes de la gauche française et organise des groupes armés à partir de 1943.
- Grand parti de la gauche française avant la guerre, la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) ou **Parti socialiste** est exsangue en 1940. Devenu clandestin sous l'Occupation allemande, il joue un rôle important dans les réseaux de résistance et les maquis.
- **L'Union républicaine démocratique** est l'un des principaux partis de la droite conservatrice sous la IIIe République. Proche de l'Église catholique, l'URD est surtout implantée dans les campagnes.
- **Ceux de la Résistance** est l'un des cinq grands mouvements de résistance de la zone nord fondé début 1943. Ses objectifs : « *participer à la Renaissance française* » et « *contribuer à la fondation d'une IVe République* ». Son action se concentre sur le renseignement, la propagande, la prise en charge de pilotes alliés abattus et la préparation de l'insurrection armée.
- Créée à Paris en décembre 1940, **l'Organisation civile et militaire** recrute d'abord dans la bourgeoisie, les professions libérales ainsi qu'auprès des officiers de réserve. Elle se caractérise par la rédaction de cahiers destinés à préparer les réformes de l'après-guerre.
- Interdit dès la déclaration de guerre en septembre 1939, en raison du Pacte germano-soviétique, le **Parti communiste français** se reconstitue dans la clandestinité. Entré dans la lutte armée en juin 1941, il monte en puissance malgré la répression. Fortement implanté dans les villes industrielles, le PCF est une force incontournable en Seine-et-Marne.
- Proche du Parti communiste, la **Confédération générale du travail**, comme les autres syndicats, entre dans la clandestinité et lutte d'abord contre la Charte du travail du Maréchal Pétain d'octobre 1941. Très présente dans les usines et la SNCF, la CGT participe à des actions de résistance comme le renseignement et le sabotage.

VERS UN RETOUR À L'ORDRE

Bien que le territoire soit libéré de l'occupation allemande, certaines mesures restent en vigueur : obligation des laissez-passer pour circuler, interdiction des bals, rationnement, etc. Les premiers actes publiés par la préfecture à la Libération résument les priorités des autorités à l'automne 1944 : le rétablissement de l'autorité politique, la sécurité, la santé et le ravitaillement en denrées et combustibles. Des fonds publics et des stocks de sécurité sont débloqués tandis que les comités locaux de libération (CLL) agissent contre le marché noir et réorganisent les activités agricoles, au cœur de l'activité économique du département. En septembre 1944, les pouvoirs publics, des associations et des organismes privés, se coordonnent pour venir en aide aux sinistrés et aux réfugiés. Puis, à partir de décembre 1944, commence la gestion délicate du retour des prisonniers, des déportés et des travailleurs. Pour la reconstruction matérielle, la priorité va aux infrastructures ; ce n'est qu'à partir de 1948 que des projets concernent le logement.

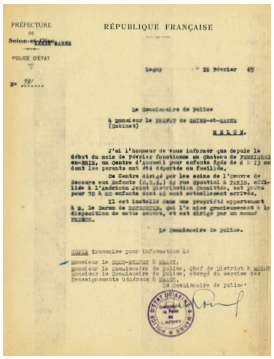

Rapport de police au préfet de Seine-et-Marne, 16 février 1945 (AD77, SC1398)
Association d'aide aux populations juives, l'Œuvre des secours aux enfants (OSE) crée 25 centres d'accueil en France à la Libération. En Seine-et-Marne, elle utilise le château de Ferrières-en-Brie en 1945 et loue la villa « La Forêt » à Fontainebleau, de 1945 à 1959 pour servir au regroupement, à l'éducation et à la réinsertion sociale d'enfants juifs, rescapés de la Shoah ou orphelins de parents déportés.

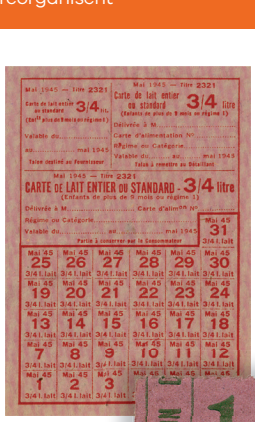

Cartes et tickets de rationnement de lait, de pommes de terre et de carburant, 1945-1946 (AD77, 76J163)
La population échange ces bons contre des denrées en quantité limitée. Le rationnement reste en vigueur pour certains produits jusqu'en 1949.

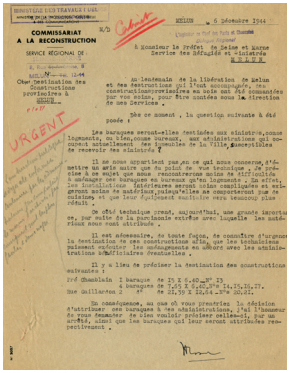

Lettre du Commissariat à la Reconstruction sur la destination des baraquements provisoires à Melun, 6 décembre 1944 (AD77, SC51171)

Appel aux agriculteurs, Recueil des actes administratifs, 19 septembre 1944 (AD77, 3K54)
Les opérations militaires se déroulant en août, période des moissons, l'une des premières préoccupations est de remédier au retard du battage et à la livraison du blé.

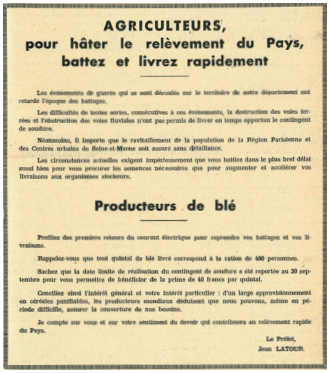

AGRICULTEURS,
pour hâter le relèvement du Pays,
battez et livrez rapidement

Les événements de guerre qui se sont déroulés sur le territoire de notre département ont retardé l'époque des battages.

Les difficultés de toutes sortes, consécutives à ces événements, la destruction des voies ferrées et l'obstruction des voies fluviales n'ont pas permis de livrer en temps opportun le contingent de soudure.

Néanmoins, il importe que le ravitaillement de la population de la Région Parisienne et des Centres urbains de Seine-et-Marne soit assuré sans défaillance.

Les circonstances actuelles exigent impérieusement que vous battiez dans le plus bref délai ainsi bien pour vous procurer les semences nécessaires que pour augmenter et accélérer vos livraisons aux organismes stockeurs.

Producteurs de blé

Profitez des premiers retours du courant électrique pour reprendre vos battages et vos livraisons.

Rappelez-vous que tout quintal de blé livré correspond à la ration de 600 personnes.

Sachez que la date limite de réalisation du contingent de soudure a été reportée au 30 septembre pour vous permettre de bénéficier de la prime de 40 francs par quintal.

Conciliez ainsi l'intérêt général et votre intérêt particulier : d'un large approvisionnement en céréales panifiables, les producteurs mondiaux dédaignent que nous pouvons, même en période difficile, assurer la couverture de nos besoins.

Je compte sur vous et sur votre sentiment du devoir qui contribuera au relèvement rapide du Pays.

Le Préfet,
Jean LATOUR.

À l'été 1944, la Libération est troublée par des actions punitives (exécution, lynchage, saccage, pillage, arrestation, internement, etc.) envers les habitants suspectés d'actes de collaboration avec l'ennemi pendant l'occupation allemande. Cette « épuration » s'effectue dans un contexte d'insurrection et de transition politique. Il est difficile d'en mesurer l'importance, la violence et d'identifier les participants. Pour rétablir l'ordre, le Gouvernement provisoire met en œuvre, à partir de septembre 1944, une épuration légale. Pourtant, des violences sont encore commises illégalement sans l'intervention d'un tribunal régulier, civil ou militaire. En France, l'épuration concerne environ 500 000 personnes, dont plus de 10 000 exécutées de manière légale ou sommaire. Elle s'applique dans l'administration publique, la presse, l'armée, la magistrature, la population civile, et parmi les acteurs du monde économique.

LE PAYS BRIARD
1re ANNÉE N° 1
Vendredi 22 Sept. 1944
PARAIT LE VENDREDI
ORGANE DE LA LIBÉRATION
1 fr.
Administration et rédaction : 16, rue de la Pêcherie, Coulommiers (Tél. 14)

Présentation

A COULOMMIERS
La présentation du drapeau aux jeunes recrues des F.F.I.

Le Cercle Aéronautique de Coulommiers va reprendre son activité

La situation sur tous les fronts

Livre d'or des F.F.I.

410 milliards de francs

Nouvelles de la région

Communiqués

***Le Pays Briard*, journal créé à la Libération,** ▶
Une du 22 septembre 1944 (AD77, PZ288/1)
Avec l'épuration de la presse, des responsables de rédaction sont condamnés et tous les journaux parus sous l'Occupation sont interdits. Des journaux quasi centenaires disparaissent (*L'Abeille de Fontainebleau, Le Publicateur de l'arrondissement de Meaux*), tandis qu'apparaissent de nouveaux titres (*La Marne, Le Pays Briard, La Liberté, La Délivrance*, etc.).

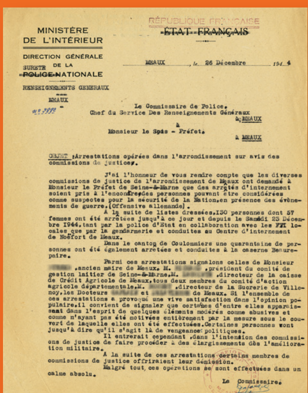
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETE NATIONALE
RENSEIGNEMENTS GENERAUX
MEAUX
N° 3992

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
~~ÉTAT FRANÇAIS~~

MEAUX, le 26 Décembre 1944

Le Commissaire de Police,
Chef du Service Des Renseignements Généraux
à MEAUX
à
Monsieur le Sous - Préfet,
à MEAUX

OBJET : Arrestations opérées dans l'arrondissement sur avis des commissions de justice.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les diverses commissions de justice de l'arrondissement de Meaux ont demandé à Monsieur le Préfet de Seine-&-Marne que des arrêtés d'internement soient pris à l'encontre des personnes pouvant être considérées comme suspectes pour la sécurité de la Nation, en présence des évènements de guerre. (Offensive allemande).

À la suite de listes dressées, 130 personnes dont 57 femmes ont été arrêtées jusqu'à ce jour et depuis le Samedi 23 Décembre 1944, tant par la police d'État en collaboration avec les FFI locales que par la gendarmerie et conduites au Centre d'internement de Noëfort de Meaux.

Dans le canton de Coulommiers une quarantaine de personnes ont été également arrêtées et conduites à la caserne Beaurepaire.

Parmi ces arrestations signalons celles de Monsieur [redacted], ancien maire de Meaux, M. [redacted], président du comité de gestion laitier de Seine-&-Marne, M. [redacted], directeur de la caisse de Crédit Agricole de Meaux, tous deux membres du comité d'action agricole départementale, M. [redacted], directeur de la Sucrerie de Villenoy, les Docteurs [redacted] et [redacted] de Meaux. Si l'ensemble de ces arrestations a provoqué une vive satisfaction dans l'opinion populaire, il convient de signaler que certaines d'entre elles apparaissent dans l'esprit de quelques éléments modérés comme abusives et comme n'ayant pas été motivées entièrement par la mesure sous le couvert de laquelle elles ont été effectuées. Certaines personnes vont jusqu'à dire qu'il s'agit là de vengeances politiques.

Il entrerait cependant, dans l'intention des commissions de justice de faire procéder à des élargissements dès l'amélioration militaire.

À la suite de ces arrestations certains membres de commissions de justice offriraient leur démission.

Malgré tout, ces opérations se sont effectuées dans un calme absolu.

Le Commissaire.

▲ **Lettre sur des arrestations opérées sur avis des commissions de justice, Renseignements généraux de l'arrondissement de Meaux, 26 décembre 1944 (AD77, SC21484)**
Si l'épuration est souvent réduite à l'image des femmes tondues par une justice expéditive en 1944, elle se prolonge jusqu'au début des années 1950. Cette lettre rend compte de l'état d'esprit de la population à Meaux et à Coulommiers, quatre mois après la Libération, et des difficultés de l'épuration menée ici par des commissions de justice, la police, les FFI et la gendarmerie.

Groupe de femmes tondues, 3 septembre 1944, rue des Marchés à Lagny (AD77, 237J212)
Sept jours après la libération de cette ville, des femmes, accusées d'actes de collaboration et/ou d'avoir fréquenté l'occupant nazi, sont tondues et exhibées publiquement, encadrées par des hommes au brassard tricolore et des gendarmes. Cette photographie rappelle que cette pratique illégale, ainsi que d'autres violences « épuratrices », se tiennent souvent plusieurs jours après l'insurrection et de manière organisée – voire théâtralisée. ▼

La Croix de Guerre

Le gouvernement décrète le 26 septembre 1939 la création d'une croix de guerre semblable à celle de 1914-1918. Pendant la durée du conflit, elle est l'objet de plusieurs modifications dues aux alternances politiques. C'est l'ordonnance du 7 janvier 1944 qui en fixe l'aspect définitif. 1 628 communes en sont décorées en France dont 18 en Seine-et-Marne.

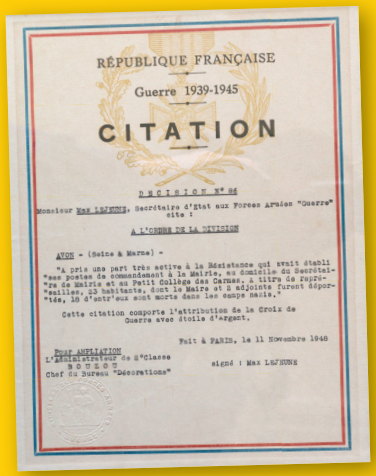

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Guerre 1939-1945

CITATION

DECISION N° 86

Monsieur Max LEJEUNE, Secrétaire d'Etat aux Forces Armées "Guerre" cite :

A L'ORDRE DE LA DIVISION

AVON - (Seine & Marne) -

"A pris une part très active à la Résistance qui avait établi "ses postes de commandement à la Mairie, au domicile du Secrétai- "re de Mairie et au Petit Collège des Carmes. A titre de repré- "sailles, 23 habitants, dont le Maire et 2 adjoints furent déport- "és, 18 d'entr'eux sont morts dans les camps nazis."

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

Fait à PARIS, le 11 Novembre 1948

POUR AMPLIATION
L'Administrateur de 4ème Classe
MOTTOT
Chef du Bureau "Décorations"

signé : Max LEJEUNE

▲ Citation à l'ordre de la division de la commune d'Avon faite à Paris le 11 novembre 1948 (Cliché : Ville d'Avon).

Croix de guerre avec étoile d'argent remise ▲ à la commune d'Avon le 11 novembre 1949 (Cliché : Ville d'Avon).
Si le tissu est aujourd'hui décoloré, son ruban est à l'origine de couleur rouge, portant au centre quatre bandes verticales vertes de 4 millimètres chacune.

Les Compagnons de la Libération

Par l'ordonnance n°7 du 16 novembre 1940, le général de Gaulle institue l'ordre de la Libération pour « *récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la Libération de la France et de son Empire* ». 1 038 croix de la Libération, insigne de l'ordre, sont décernées à des Compagnons de la Libération, hommes ou femmes. 7 sont nés en Seine-et-Marne : Pierre Bernard (1907-1943), Pierre Bourgoin (1912-1966), Louis Flury-Hérard (1898-1941), Pierre Fourrier (1898-1941), Roger Lantenois (1910-1986), Edmond Pinhède (1911-1997) et Jean-Pierre Vernant (1914-2007). Citons également Valentin Abeille (1907-1944), sous-préfet de Provins en 1938.

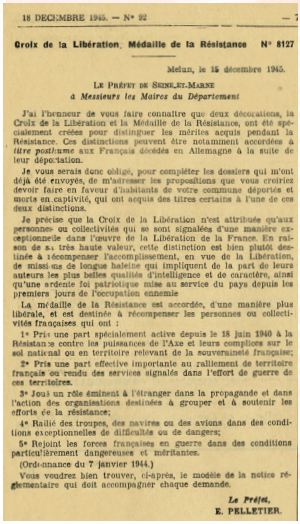

18 DECEMBRE 1945. — N° 92 — 7

Croix de la Libération. Médaille de la Résistance N° 8127

Melun, le 15 décembre 1945.

LE PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
à Messieurs les Maires du Département

J'ai l'honneur de vous faire connaître que deux décorations, la Croix de la Libération et la Médaille de la Résistance, ont été spécialement créées pour distinguer les mérites acquis pendant la Résistance. Ces distinctions peuvent être notamment accordées à *titre posthume* aux Français décédés en Allemagne à la suite de leur déportation.

Je vous serais donc obligé, pour compléter les dossiers qui m'ont déjà été envoyés, de m'adresser les propositions que vous croiriez devoir faire en faveur d'habitants de votre commune déportés et morts en captivité, qui ont acquis des titres certains à l'une de ces deux distinctions.

Je précise que la Croix de la Libération n'est attribuée qu'aux personnes ou collectivités qui se sont signalées d'une manière exceptionnelle dans l'œuvre de la Libération de la France. En raison de sa très haute valeur, cette distinction est bien plutôt destinée à récompenser l'accomplissement, en vue de la Libération, de missions de longue haleine qui impliquent de la part de leurs auteurs les plus belles qualités d'intelligence et de caractère, ainsi qu'une ardente foi patriotique mise au service du pays depuis les premiers jours de l'occupation ennemie.

La médaille de la Résistance est accordée, d'une manière plus libérale, et est destinée à récompenser les personnes ou collectivités françaises qui ont :

1° Pris une part spécialement active depuis le 18 juin 1940 à la Résistance contre les puissances de l'Axe et leurs complices sur le sol national ou en territoire relevant de la souveraineté française;

2° Pris une part effective importante au ralliement de territoire français ou rendu des services signalés dans l'effort de guerre de ces territoires.

3° Joué un rôle éminent à l'étranger dans la propagande et dans l'action des organisations destinées à grouper et à soutenir les efforts de la résistance;

4° Rallié des troupes, des navires ou des avions dans des conditions exceptionnelles de difficultés ou de dangers;

5° Rejoint les forces françaises en guerre dans des conditions particulièrement dangereuses et méritantes.

(Ord-nnance du 7 janvier 1944.)

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le modèle de la notice réglementaire qui doit accompagner chaque demande.

Le Préfet,
E. PELLETIER.

Publication du Recueil des actes administratifs n°92, 18 décembre 1945 (AD77, 2W25)
Y figure la décision du Préfet de Seine-et-Marne sur la création et l'attribution de la croix de la Libération et de la médaille de la Résistance.

La médaille de la Résistance

La médaille de la Résistance française est instituée par le général de Gaulle par l'ordonnance du 9 février 1943 afin de « *reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940.* » La médaille est conférée à 65 295 personnes appartenant aussi bien aux Français Libres qu'à la Résistance intérieure. Un grade supérieur de la médaille – avec rosette – est attribué à 4 586 personnes. Elle n'est plus attribuée depuis le 1er avril 1947.

Un groupe de résistants de Dammarie-lès-Lys, photographie prise dans le parc de l'Abbaye du Lys, 22 août 1944 (AD77, J1245)
À droite, figure Muguette Petit qui s'engage dans la résistance à l'âge de 16 ans. Elle devient notamment agent de liaison sous les surnoms de « Chapu » et « Colette ». Entre 1941 et 1944, elle est en relation avec l'Organisation Spéciale puis le Front national.

LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Si, en Seine-et-Marne, la journée du 25 août 1944 est marquée par la libération de Melun, c'est aussi le moment symbolique de la libération de Paris grâce à la mobilisation de ses habitants, des FFI, des FTP (Francs-tireurs et partisans), de la 2e Division blindée et de la 4e Division d'infanterie américaine.
Le 11 janvier 1945, le général de Gaulle se rend à Saint-Pierre-lès-Nemours pour la remise des drapeaux et étendards aux troupes de la 10e Division d'infanterie avant son départ au front. Cette dernière, commandée par le général Billotte, est composée de soldats d'origines FFI et FTP de la région parisienne. La visite du général est l'occasion pour le maire de Nemours, les membres du Comité local de libération et les habitants de témoigner leur reconnaissance au chef de la France Libre. Au cours d'un discours donné depuis le balcon de l'hôtel du prieuré à Nemours, le général de Gaulle déclare : « *La France a une armée, elle sera présente à la victoire.* »

▲ **Photographie du général de Gaulle prononçant son discours au balcon de l'hôtel du prieuré à Nemours, 11 janvier 1945 (AD77, MDZ584-14)**

Photographie prise lors du passage du général de Gaulle à Nemours, 11 janvier 1945 (AD77, MDZ584-4)
Le général de Gaulle s'entretient avec Gaston Darley, maire de Nemours, et les membres du Comité local de libération. À ses côtés, se trouvent également les généraux Billotte et Koenig ainsi que le colonel Roumiantzoff, chef d'état-major de la 10e Division d'infanterie.

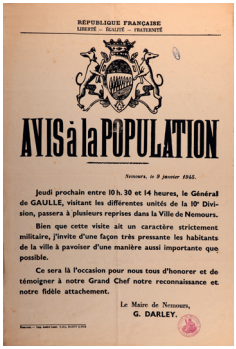

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

AVIS à la POPULATION

Nemours, le 9 janvier 1945.

Jeudi prochain entre 10 h. 30 et 14 heures, le Général de GAULLE, visitant les différentes unités de la 10e Division, passera à plusieurs reprises dans la Ville de Nemours.

Bien que cette visite ait un caractère strictement militaire, j'invite d'une façon très pressante les habitants de la ville à pavoiser d'une manière aussi importante que possible.

Ce sera là l'occasion pour nous tous d'honorer et de témoigner à notre Grand Chef notre reconnaissance et notre fidèle attachement.

Le Maire de Nemours,
G. DARLEY.

◀ **Avis édité à la demande de Gaston Darley, maire de Nemours, 9 janvier 1945 (AD77, 172J5)**

▲ **Photographie prise lors du passage du général de Gaulle à Nemours, 11 janvier 1945 (AD77, MDZ584-30)**
Le général de Gaulle passe en revue les troupes de la 10e Division d'infanterie devant le quartier général, maison Hotchkiss, route de Larchant à Saint-Pierre-lès-Nemours. À ses côtés, sont également présents les généraux Billotte et Koenig. Après avoir participé à la libération de Colmar, la 10e Division d'infanterie rejoint les troupes d'occupation de l'Allemagne.

LES MÉMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Dès septembre 1944, le préfet Jean Latour affirme : « *C'est un événement historique auquel la postérité attachera autant de prix que nous-mêmes et dont le souvenir ne devra jamais se perdre.* » À l'instar de la Première Guerre mondiale, la préoccupation du souvenir est présente dès la Libération. Toutefois, quelle date honorer ? Celle de la Libération ? Celle de la capitulation de l'armée allemande ? Et quelles figures honorer ? Les acteurs de la Libération, militaires et FFI ? Les résistants ayant agi depuis 1940, les personnes exécutées, les otages civils, les personnes déportées (pour Résistance, raisons politiques et raciales), les hommes requis pour le travail en Allemagne, les soldats prisonniers en 1940 ou encore les victimes des bombardements aériens allemands et alliés ? C'est pourquoi, aujourd'hui, on ne parle plus de la mémoire, mais des mémoires de la Seconde Guerre mondiale. De nos jours, celle-ci est fragmentée et se concrétise par l'institution de lieux de mémoire (monuments, stèles, plaques, cimetières, etc.), la dénomination de rues et places, la création d'associations et de comités, la collecte de documents et de témoignages et l'établissement de journées mémorielles et de cérémonies.

L'une des 1 145 bornes de la Voie de la Liberté, sculptée par François Victor Cogné, Montigny-Lencoup (route D403) (Cliché : Justine Queuniet)
Le 18 septembre 1947 au château de Fontainebleau, est inaugurée la « Voie de la Liberté », reliant Sainte-Mère-Église (Manche) à Bastogne (Belgique). Les bornes décorées du flambeau de la Liberté matérialisent le trajet des troupes alliées de la 3e Armée américaine, depuis le Débarquement jusqu'au printemps 1945. En Seine-et-Marne, elle passe à Fontainebleau ainsi qu'à Provins.

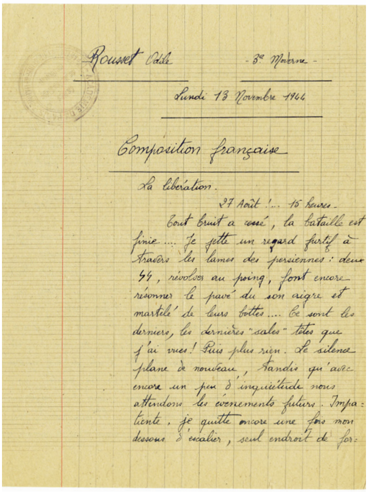

Rousset Odile — 3e Moderne —

Lundi 13 Novembre 1944

Composition française

La libération.

27 Août !... 15 heures.

Tout bruit a cessé, la bataille est finie.... Je jette un regard furtif à travers les lames des persiennes : deux SS, révolvers au poing, font encore résonner le pavé du son aigre et martelé de leurs bottes.... Ce sont les derniers, les dernières "sales" têtes que j'ai vues ! Puis plus rien. Le silence plane de nouveau, tandis qu'avec encore un peu d'inquiétude nous attendons les événements futurs. Impatiente, je quitte encore une fois mon dessous d'escalier, seul endroit de for-

Extrait de la composition de l'élève Odile Rousset, classe de 3e moderne, collège de Provins, 1 page, 13 novembre 1944 (AD77, MDZ253)
Lors de la rentrée scolaire d'octobre 1944, le ministre de l'Éducation demande aux élèves des écoles de donner une cérémonie pour « célébrer la Libération, ses héros et ses martyrs ». Jean Hubert (voir page 14) propose également que les élèves scolarisés en Seine-et-Marne racontent leur vécu de la Libération. Dès l'automne 1944, des dizaines de rédactions d'enfants du primaire et du secondaire sont ainsi réunies.

© Lycée Flora Tristan

Fresque du projet « Aux fils de la Mémoire » mené par 19 élèves du lycée polyvalent Flora Tristan de Montereau-Fault-Yonne, lauréats départementaux de la catégorie « collectif lycée » en 2019
En avril 1961, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et de déportés, le **Concours national de la Résistance et de la Déportation** est créé pour perpétuer chez les jeunes générations la mémoire des événements de la Seconde Guerre mondiale. En Seine-et-Marne, plus de 300 élèves chaque année sont volontaires pour concourir individuellement ou collectivement.

LES MÉMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Sous-préfet de Provins en 1938, **Valentin Abeille (1907-1944)** s'engage activement dans la Résistance en 1941. Il est successivement chef départemental de l'Armée Secrète pour le Jura, affecté au Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) à Londres et délégué militaire de la région M (Normandie, Bretagne et Anjou). Pour préparer le débarquement, il regroupe et organise les forces militaires des organisations de résistance. Blessé et arrêté par la Gestapo le 31 mai 1944, il garde le silence et meurt de ses blessures le 2 juin 1944.

Élu député de Meaux en 1928, conseiller général en 1931 et président du Conseil général de 1937 à 1942, **François de Tessan (1883-1944)** condamne l'autoritarisme et la politique de collaboration. Il encourage des résistants et intervient en faveur du secrétaire général de la mairie de Meaux, Labitte, et du commissaire Brunet lorsque ceux-ci sont arrêtés par la Gestapo. Arrêté le 27 novembre 1942, il est interné à Romainville. En janvier 1944, il est transféré à Compiègne, puis déporté à Buchenwald (Allemagne) où il meurt le 22 avril 1944.

Plaque inaugurée dans la cour de la préfecture le 12 septembre 1947 en hommage à François de Tessan et Valentin Abeille (cliché : Pauline Antonini)

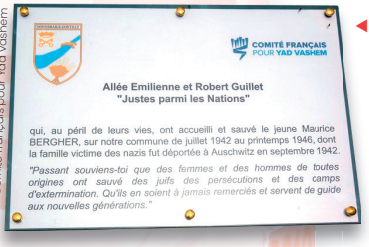

© Comité français pour Yad Vashem

Plaque de l'allée Émilienne et Robert Guillet « Justes parmi les Nations », inaugurée le 7 avril 2019 à Donnemarie-Dontilly
Depuis 1963, l'État d'Israël attribue le titre de « Juste parmi les Nations », sa plus haute distinction civile, à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi. Actuellement, les témoignages ont permis la reconnaissance de 41 Justes en Seine-et-Marne ayant porté secours à 75 personnes juives.

Programme de l'inauguration du Mémorial de la Déportation à Nanteuil-Saâcy, 23 juin 2012 (AD77, 313J8)
La déportation est l'objet de plaques et de stèles spécifiques depuis 1946, année d'inauguration de plus de treize marques commémoratives en Seine-et-Marne. Encore aujourd'hui, des actions visent à connaître et à faire connaître l'histoire des déportés, telle que l'inauguration de ce mémorial en 2012 ou encore l'enrichissement de la liste du Mémorial départemental des déportés de Seine-et-Marne (consultable sur le site des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) quel que soit leur motif de déportation (répressions politiques et de la Résistance, persécutions raciales et non raciales).

Photographie du cimetière militaire allemand à Solers, 1994 (AD77, 25FI330)
En Seine-et-Marne, la nécropole de Solers, inaugurée le 28 juillet 1962, constitue l'un des 22 cimetières militaires allemands en France liés à la Seconde Guerre mondiale. La majorité des tombes sont celles de soldats victimes des combats de la Libération inhumés par la 1re Armée américaine le 30 août 1944.

Bibliographie

Bergère (Marc)
L'épuration en France
Paris, Que sais-je ?
Humensis, 2018.
AD77 : 16[2814

Besse (Jean-Pierre), Leneveu (Delphine), Pennetier (Claude), Pouty (Thomas), sous dir. de,
1940-1944 : les fusillés
Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2015.
AD77 : 8°8714

Longuet (Stéphane), Genet-Rouffiac (Nathalie), sous dir. de,
Les réseaux de résistance de la France combattante : dictionnaire historique
Paris, Economica / Service historique de la Défense, 2013.
AD77 : 4[3673

Marcot (François), sous dir. de,
Dictionnaire historique de la Résistance
Paris, Robert Laffont, 2006.
AD77 : 8[6432

Cherrier (Claude), Roy (René)
La Résistance en Seine-et-Marne (1939-1945)
Étrépilly, Presses du Village, 2002.
AD77 : 8[5846

Virgili (Fabrice)
La France « virile » : des femmes tondues à la Libération
Paris, Payot, 2000.
AD77 : 8[5608

Plancke (René-Charles)
La Seine-et-Marne 1939-1945
4 tomes, Le Mée-sur-Seine, Éditions Amatteis, 1984.
AD77 : 8[3399/1 à /4

Affiche intitulée « Libération » commandée à l'illustrateur Phili (Philippe Grach) par le Gouvernement provisoire de la République française, fonds Bernard Taboureau, août 1944 (AD77, 58FI236)

Sitographie

Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire
croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Archives départementales de Seine-et-Marne
archives.seine-et-marne.fr/seconde-guerre-mondiale

Chemins de mémoire
cheminsdememoire.gouv.fr

Concours national de la Résistance et de la Déportation
reseau-canope.fr/cnrd

Fondation pour la mémoire de la déportation
fondationmemoire-deportation.com

Mémoires des Hommes
memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris / Musée Jean Moulin
museesleclercmoulin.paris.fr

Musée de la Résistance en ligne
museedelaresistance-enligne.org

Ordre de la Libération : base de données des Compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance française
ordredelaliberation.fr

Yad Vashem, Institut international pour la mémoire de la Shoah
yadvashem.org

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département
77010 Melun Cedex
01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT